

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 8 avril 2024

Convocation du 29/03/2024

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 9/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit du mois de d'avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Yvonne FREMONT, Vincenzo AGRELO, Olivier CHARRIER, Anne MAYER, Magalie MARTIN et Frédéric BRUERE.

Absents : Mireille FOURMOND et Christophe GAINON.

Bon pour pouvoir : Néant.

DCM 2024-27 GESTION DES LOGEMENTS DE LA COMMUNE SITUES AU PRESBYTERE

Madame le Maire informe le conseil municipal que le bail emphytéotique en date du 24 octobre 1985 conclu entre la commune de la BREILLE-LES-PINS et Maine-et-Loire Habitat en vue de la réhabilitation d'un bâtiment en 3 logements locatifs.

Considérant la fin du bail, Maine-et-Loire Habitat propose 3 options à la commune :

- La reprise de la gestion des logements,
- La vente en pleine propriété au profit Maine-et-Loire Habitat,
- La signature d'un nouveau bail emphytéotique au profit de Maine-et-Loire Habitat.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** la signature d'un nouveau bail emphytéotique au profit de Maine-et-Loire Habitat.
- **CHARGE** Madame le Maire de signer et d'effectuer toutes les démarches nécessaires au nom de la commune.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE-LES-PINS, le 9/04/2024
Le Maire,
Armelle PONCET

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur, le 9/04/2024
Et de la mise en ligne le 9/04/2024

Le secrétaire



Accusé de réception en préfecture
049-214900458-20240409-DCM2024-27-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024